

C.RE.T.E.S SUD EST.

Club Régional de Tir Educatif & Sportif

N° Adhérent FFT 18 13 021 N° Agrément Jeunesse et Sport 1835 S/00 N° Homologation 8101. Identifiant : Siren 807 802 459 Identifiant : Siret 807 802 459 00022

Code APE :9312 Z

Résumer du discours énoncé le 20 mars 2022 lors de l'assemblée générale extraordinaire par Jean-Michel SEGUI, président du C.RE.T.E.S, en présence des membres du bureau et de Me Marc MONDOLONIE, huissier de justice.

Les membres du bureau ont été victime d'une campagne de dénigrement et de diffamation par plusieurs personnes et médias.

Les sujets étaient le non-respect de l'environnement des terrains occupés par l'association et l'abus de confiance.

Concernant l'environnement des prélèvements ont été effectuer en présence de Me MONDOLONIE et aucune substance toxique n'a été découverte. Une enquête de police mené par la brigade Financière est en cours concernant les faits reprochés.

A la suite des nombreux conflits que nous avons eue, les membres du bureau ont pris la décision de cesser les baux concernant les terrains situé sur la commune de Gignac la Nerthe au 31 Mars 2022. Le siège social du C.RE.T.E.S restera à l'adresse actuelle. Le bureau n'est pas démissionnaire.

Afin de ne pas pénaliser les adhérents, le stand de tir d'Armexpress et le stand de tir de la ligue situé au Trois Lucs vous proposent des tarifs préférentiels pour continuer votre passion.

Le club de tir le C.RE.T.E.S cède gratuitement les installations des pas de tir actuellement en place afin que quiconque souhaitant démarrer une nouvelle association de tir sportif puisse le faire. Dans l'éventualité où aucune nouvelle association de tir sportif se créerait, le club de tir le C.RE.T.E.S s'engage à enlever les structures afin de ne pas pénaliser les propriétaires.

*Mise à jour : Les installations des pas de tir seront démontées dans les prochains jours afin de ne pas porter atteintes aux propriétaires des terrains.

« La vérité peut pâlir, mais jamais périr »